

Informations concernant les dispositifs intra-utérins (DIU, SIU ou stérilets)

Il existe 2 types de dispositifs : le DIU au cuivre et le SIU hormonal.

Le mode d'action du DIU au cuivre est d'empêcher l'implantation et celui du SIU hormonal d'empêcher la fécondation.

Le risque de grossesse à 5 ans est faible : moins de 2 % pour le DIU cuivre et moins de 1 % pour le DIU hormonal.

Les effets indésirables éventuels sont les suivants :

- la perforation de l'utérus : exceptionnelle (2/1000).
- l'expulsion du DIU : concerne environ 1 femme sur 20 est plus fréquente la première année d'utilisation et plus particulièrement durant les trois mois suivants l'insertion.
- la grossesse extra-utérine : le risque sous DIU est inférieur à celui observé chez les femmes sans contraceptif. En cas d'utilisation du tabac ou d'antécédent d'infection des trompes (chlamydiae), le risque de grossesse extra-utérine avec un DIU est majoré. Dans ce cas, autre moyen de contraception peut vous être proposé.
- l'infection pelvienne (en cas d'infection pré existante) : le risque est multiplié par 6 dans les 20 jours suivant l'insertion d'un DIU puis au-delà des 20 jours. Il redevient le même que chez les femmes sans DIU.
- des saignements faibles, des saignements importants ou prolongés sont habituels dans les 6 premiers mois d'utilisation d'un DIU cuivre.
- des saignements irréguliers sont habituels dans les 6 premiers mois après l'insertion d'un DIU hormonal. Un an après l'insertion d'un SIU hormonal, un arrêt des règles est habituel.
- les effets secondaires hormonaux (pour un SIU hormonal) : maux de tête, acné, tension mammaire, nausées, saignements prolongés, prise de poids, trouble de l'humeur, chute de cheveux, baisse de la libido. Mais peu de femmes interrompent l'utilisation d'un SIU hormonal pour cette raison, et le taux de retrait n'est pas différent de celui des utilisatrices d'un DIU au cuivre.

La pose d'un DIU se fait après un test de grossesse négatif et au mieux pendant les règles.

En post partum, la pose d'un DIU peut être proposée à partir de 3 mois après l'accouchement mais le risque de perforation utérine diminue significativement après 6 mois.

Le risque d'inconfort durant et après l'insertion d'un DIU doit être discuté avec vous. Un antidouleur peut être conseillé avant la pose.

Un prélèvement vaginal à la recherche d'une infection avant la pose peut être nécessaire si la patiente se plaint de pertes anormales.

Un contrôle clinique ou échographique sera proposé un mois après la pose.

Il n'y a pas de délai de reprise de la fertilité après retrait d'un DIU.

SOURCE : FACULTY OF SEXUAL AND REPRODUCTIVE HEALTHCARE 2007.

Pour plus d'informations :

<https://lechapiteau.org/wp-content/uploads/Fiche-dinformation-patiente-DIU-LNG.pdf>